

Règlements pour le tirage d'abonnement à la CCISJM dans le cadre du Gala Zénith 2024

Afin de marquer de manière exceptionnelle le 125e anniversaire de la Chambre de commerce Saint-Jérôme Métropolitain, le comité du Gala Zénith présente un concours exceptionnel, offrant une opportunité unique aux participants. Voici les règlements détaillés du tirage d'abonnement à la CCISJM dans le cadre du Gala Zénith 2024

1. Éligibilité au concours :

- Chaque catégorie, à l'exception de "Coup de cœur / Jérôme le Grand" et des prix administrés par les Villes et municipalités de la MRC Rivière-du-Nord (La part du Lion et les prix Harmonie), est admissible.

- Toutes les organisations déposant une candidature réglementaire dans les catégories admissibles du Gala Zénith 2024 sont automatiquement éligibles.

2. Prix exceptionnel :

- 14 abonnements annuels individuels à la CCISJM sont mis en jeu, soit un abonnement pour chacune des catégories ci-énumérées: Producteur / Distributeur / Transformateur, Commerce de détail, Économie sociale et communautaire, Investissement, Entreprise innovante, Employeur stratégique: Diversité - Attraction - Rétention, Leadership environnemental, Entreprise de service, Micro-entreprise, Excellence loisirs - tourisme - arts - culture, Nouvelle entreprise, Étudiant entrepreneur, Employé de l'année et Implication,

3. Processus de sélection :

- Chaque organisation déposant une candidature dans une catégorie du Gala Zénith 2024 est automatiquement inscrite au concours.

- Un tirage au sort sera effectué parmi toutes les demandes reçues et valides dans chacune des catégories participantes.

4. Les inscriptions au concours se terminent le 12 février à minuit.

5. Annonce des gagnants :

- Les gagnants seront annoncés lors du cocktail des finalistes le 21 mars 2024.

- Les résultats seront également communiqués via les canaux de communication de la CCISJM.

7. Une organisation peut remporter uniquement un abonnement. En cas de tirage au sort pour la même organisation à deux reprises, un second tirage sera effectué pour déterminer un autre gagnant.

8. Votre présence est requise lors du cocktail des finalistes pour récupérer votre prix. En cas de victoire et d'absence de votre part, le prix sera retiré parmi les candidats présents lors de cet événement.

9. Le tirage aura lieu avant le cocktail des finalistes, et non pendant l'événement, pour des raisons logistiques.

10. Si l'organisation gagnante est déjà membre de la CCISJM, l'abonnement sera applicable lors du prochain renouvellement.

11. Droits de publicité :

Les noms des gagnants peuvent être utilisés à des fins promotionnelles

12. Décharge de responsabilité :

Les participants reconnaissent dégager de toute responsabilité l'organisateur du tirage pour tout incident ou problème survenant dans le cadre du tirage.

13. Tous les prix de ce tirage sont non monnayables.

En participant au Gala Zénith 2024, chaque organisation contribue non seulement à l'excellence dans sa catégorie respective mais a également la chance unique de remporter un abonnement annuel individuel à la CCISJM, symbolisant ainsi un engagement continu envers la croissance et la prospérité des entreprises locales.